



Ville de Val-d'Or

- 16,10\$/h pour un Médaille, Croix et Assistant Moniteur
- 21,10\$/h pour les formations majeures

Pendant la lecture du procès verbal il est discuté, lors de la lecture du **point #9**, qu'il serait avantageux que chaque ville ait un club de sauvetage car celui-ci permettrait d'avoir une relève continue de qualité.

Il est adopté tel quel à l'unanimité.

4. CALENDRIER DES FORMATIONS 2005-2006

Les formations suivantes sont modifiées, soit :

- Journée régionale de perfectionnement du 27 août 2006 à Amos : la journée sera déplacée dans la fin de semaine du 16 ou du 17 septembre (date précise à déterminer lors de la réunion de mars 2006). Cela permettra d'avoir un maximum de personne présente d'autant plus que les sessions aquatiques débuteront toutes le lundi 25 septembre 2006, donnant ainsi une fin de semaine supplémentaire pour la planification des formations de début d'année
- Médaille de bronze du 16 septembre à Val-d'Or : il débutera le 23 septembre au lieu du 16.
- Requalification Moniteur en Sauvetage à Rouyn-Noranda : les trois (3) dates possibles sont :
 - 6, 12 ou 13 novembre 2005 en soirée. Date à confirmer par M. Gagnon.
- Animateur Anim'eau à Val-d'Or : la date du 5 novembre est à confirmer.

Il manque la date du cours Premiers Soins Général qui doit avoir lieu à Amos en septembre 2005. Ce cours est un pré requis pour le SN piscine qui se tiendra dans la même Ville en début octobre.

Retour sur les formations de début de saison :

Voici le nombre d'inscriptions pour les formations données en août et septembre 2005 :

- Moniteur Croix Rouge du 19 août Amos/Val-d'Or : 9
- Moniteur en sauvetage du 19 août Rouyn-N. : 7
- Moniteur en plongeon du 26 août à Rouyn-N. : 7
- Assistant Moniteur Croix Rouge du 26 août à Amos : ?
- Moniteur d'Aquaforme du 2 septembre à Val-d'Or : 25

M. Gagnon explique que le début d'année est trop chargé en formations diverses. Les employés aquatiques de la Ville de Rouyn-Noranda ont trouvé cela difficile et M. Gagnon devait les inciter à s'inscrire à un maximum de formations ce qui a suscité une vive réaction de leur part. M. Lafortune abonde en ce sens et ajoute qu'il devrait y avoir un maximum de deux (2) à trois (3) formations entre la fin août et la mi-septembre.

Les formations Assistant Moniteur Croix Rouge d'Amos et Moniteur Croix Rouge d'Amos/Val-d'Or semblaient être de trop. M. Lafortune précise que celles-ci étaient cependant nécessaires pour les secteurs aquatiques d'Amos et de Val-d'Or mais convient qu'elles auraient dû être prévues beaucoup plus à l'avance. Il serait prudent d'anticiper que le même problème pourrait se répéter



Ville de Val-d'Or

l'an prochain à la même période à moins d'apporter des modifications mineures à la planification des formations dans ces deux (2) municipalités.

5. JOURNÉE DE PERFECTIONNEMENT RÉGIONALE 11 SEPTEMBRE À VAL-D'OR

L'accueil des gens s'effectuera à la cafétéria du Cégep entre 8h et 8h30. C'est le point de rendez-vous où les consignes et l'horaire seront distribués à tous. L'horaire est le suivant :

- 8h à 8h30 : Accueil à la cafétéria du Cégep
- 8h30 à 8h45 : Explication du déroulement de la journée et séparation des personnes présentes en trois (3) groupes de 20-25.
- 8h45 à 9h : transition vers les plateaux
- 9h à 12h : Présentation des ateliers (rotations des groupes #1 et #2)
- 12h à 13h : Dîner au restaurant Del (9\$ txs incluses pour un buffet)
- 13h-13h30 : Transition vers les plateaux
- 13h30 à 15h : Présentation des ateliers (rotation des groupes #3)
- 15h à 16h : Conférence sur la protection de la Jeunesse à la cafétéria
- 15h30 à 16h : Attribution des formations régionales aux formateurs présents (local théorique piscine)

Les quatre (4) sujets qui seront abordés lors de cette journée seront :

- Les risques biologiques et les problèmes reliés à la chaleur
- Plongée sous-marine : méthode de sauvetage et familiarisation de l'équipement par le sauveteur
- Mise à jour du nouveau programme de natation de la Croix-Rouge
- Conférence sur la Protection de la jeunesse et le rôle du surveillant sauveteur à cet égard

Prendre note qu'il y aura peut-être des frais reliés au remplissage des bouteilles de plongée.

En ce qui concerne l'attribution des formations du calendrier régional, seuls les examens et formations majeures seront attribuées, exception faite des formations mineures d'Amos et La Sarre. Chaque responsable aquatique est responsable de préparer le nombre de contrats requis pour chacune des formations qu'il entend dispenser dans sa ville et les faire signer sur place par les formateurs présents.

M. Bordeleau demande à tous si leurs employés seront rémunérés lors de la journée de perfectionnement régionale. Messieurs Gagnon et Lafortune disent que non. M. Lafortune ajoute que cette journée est un pré requis d'emploi à tous les candidats qui ont postulé au Secteur Aquatique de la Ville de Val-d'Or.

M. Gagnon nous informe que Mme Johanne Lafleur (Croix Rouge Canadienne) se fera remplacer par Mme Geneviève Lescom de Rouyn-Noranda pour l'atelier de la Croix Rouge. Il demande si le regroupement payera un salaire à Mme Lescom. M. Lafortune mentionne que c'est probablement à la Croix Rouge à défrayer les frais de son formateur lorsqu'une mise à jour obligatoire et gratuite



Ville de Val-d'Or

est nécessaire à l'implantation de leur nouveau programme. M. Bordeleau précise que la Société de Sauvetage n'a chargé aucun frais aux affiliations lors de l'implantation de son nouveau programme des bronze en novembre 2003, ce que M. Lafortune confirme. De plus, lors de la réunion de tenue à Senneterre, aucun frais n'a été mentionné relativement à cette clinique. Il est donc convenu que M. Gagnon s'assurera avec la Croix Rouge que celle-ci prenne entente avec son employée (dans ce cas, Mme Lescom) pour clarifier la situation. Le regroupement des responsables aquatiques ne s'engage pas à défrayer actuellement des frais de salaire relatif à cette mise à jour.

6. VARIA

a. Région du Témiscamingue :

M. Gagnon nous informe que la responsable aquatique de la Ville de Témiscaming, Mme Andrée Hallée, l'a contacté pour lui demander une assistance au niveau des formations. Celui-ci lui a suggéré que la Ville de Témiscaming joigne le regroupement des responsables aquatiques de l'A.-T. selon la procédure d'adhésion définie. M. Gagnon suppose qu'étant donné l'éloignement de Témiscaming, leur responsable aquatique serait présente à une (1) réunion sur deux (2). M. Lafortune mentionne la possibilité de réorganiser les rotations des réunions afin de les accommoder s'il y a lieu ou de simplement tenir de façon permanente les rencontres dans une salle de la Ville de Cadillac.

b. Possibilité de former deux (2) personnes de Rouyn-Noranda :

M. Gagnon explique que Mme Geneviève McGraw et Mme Sophie Bordeleau seraient intéressées à suivre respectivement les formations Instructeur en Sécurité Aquatique (Croix Rouge) et Formatrice de moniteur en plongeon.

Ce dernier fera les démarches auprès de Mme McGraw pour lui expliquer les étapes à suivre selon la politique en vigueur et lui fera signer le contrat s'il y a lieu. Il vérifiera aussi auprès de la Fédération de Plongeon Amateur du Québec les démarches à suivre pour devenir un Formateur de moniteur en plongeon et nous apportera les détails lors de notre prochaine réunion de décembre afin de prendre les décisions requises.

c. Retour sur la formation Moniteur d'aquaforme du 2 septembre tenue à Val-d'Or :

M. Lafortune mentionne qu'étant donné le nombre d'inscriptions reçus (25), il ne devrait pas y avoir un gros déficit. Il estime celui-ci à 200\$ maximum. Il reste encore les frais de repas et de taxi à recevoir de la formatrice, Mme France Tremblay. La formation fut bien appréciée par les participants et fut des plus complète.

d. Autres :

- M. Bordeleau demande à M. Lafortune de lui faire parvenir son échelle salariale actuelle
- Mmes Katy Duchesne et Joanie Cyr, ainsi que M. Gagnon participeront en fin de semaine au Forum annuel de la Société de Sauvetage



7. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre régionale des responsables aquatiques se tiendra à La Sarre le mercredi 7 décembre 2005 à 10 h.

8. VISITE DES INSTALLATIONS DE LA PISCINE MUNICIPALE ORIEL-RIOPEL

Messieurs Bordeleau, Toulouse et Lafortune visitent la piscine.

9. FIN DE LA RENCONTRE À 12H30

Marc Lafortune
Secrétaire de l'assemblée